

ATTESTATION DE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉS

Je soussigné(e), résidant au,
....., déclare par la présente :

Avoir été informé(e) par l'entreprise IG Conseil (SIRET 883 701 047 000 10) que les travaux qu'elle réalise dans mon logement concernent uniquement l'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE). Par conséquent, je suis informé(e) qu'il s'agit uniquement de la rénovation des façades de mon logement avec pièces à vivre à l'intérieur.

Avant le démarrage des travaux, lors de l'état des lieux réalisé en ma présence par l'entreprise IG Conseil, je m'engage à l'informer de tout dysfonctionnement et/ou soucis techniques existant au sein de mon logement.

De ce fait, je renonce à faire valoir toutes revendications, de quelques natures qu'elles soient, auprès de l'entreprise IG Conseil, concernant des parties de mon logement autres que les façades qu'elle s'engage à rénover et qui n'auront pas été signalées lors de l'état des lieux.

Ceci concerne en particulier les cas de problèmes sur la toiture (fuite ou déplacement de tuiles) avant leur intervention, tout problème d'électricité à l'intérieur et l'extérieur de mon logement, toutes requêtes pour rénover d'autres parties de mon logement comme les volets, les gouttières (sauf les descentes de gouttière comme stipulé sur le devis), toutes parties autres que celles subventionnées par les aides que je recevrai.

Je déclare par la présente lettre décharger la société IG Conseil de toutes responsabilités dans les cas cités ci-dessus.

Je renonce à cet effet à entamer toutes poursuites contre l'entreprise IG Conseil si l'un des incidents cités plus haut survenait et à ne pas bloquer le bon déroulement administratif de ma demande de subvention MaPrimeRenov', notamment en ne répondant pas aux appels ou aux mails de consentement de l'ANAH (Agence National de l'Habitat).

De son côté, l'entreprise IG Conseil s'engage à saisir toutes les précautions indispensables durant toute la période des travaux. En particulier, elle s'engage à :

- Remettre en l'état toute chose ayant été retirée ou déplacée pour le bon déroulement des travaux.
- À respecter le protocole d'intervention BTP et de sécurité.
- À laisser le chantier propre et débarrassé, une fois les travaux complètement terminés.
- Réparer ce qui aura été abîmé, détruit, ou cassé pendant les travaux.

Je reconnais que cette décharge de responsabilité peut être déployée pour faire valoir ce que de droit. Je certifie avoir lu ce document et avoir compris son contenu. Je suis parfaitement conscient(e) qu'il s'agit d'une décharge de responsabilité et que je la signe de mon plein gré.

Fait à, le,

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »